



No index entries found.

Aix-en-Provence, le 19 août 2010

Compte rendu de la visite du DSNA et du DO au CRNA-SE le 19 août 2010 :

Maurice Georges (DSNA) accompagné d'Eric Bruneau (DO) et de Frédéric Médioni (adjoint DO) sont venus ce jeudi au CRNA-SE dans un objectif de visite des centres. Au niveau local, notre chef de centre s'est faite excuser, les représentants étaient Georges Faure (adjoint chef de centre), Emmanuel Lejeune (chef de service exploitation), Martine Sallier (adjointe du service exploitation), et Didier Durand (adjoint au chef de service technique).

Cette visite s'effectue dans un contexte tendu et de perte de confiance envers notre administration. La réunion de 9h45 initialement prévue avec les CE/RdS a donné lieu à des échanges nourris entre notre administration et environ 90 personnes, chefs ou PC, pendant plus de 3h. L'après-midi les échanges se sont poursuivis avec les OS.

Notre DSNA nous a donné l'impression d'un VRP venant nous convaincre d'acheter sa camelote (le protocole). Il n'avait comme seul objectif que de nous convaincre que nous avions tort de rejeter ce protocole alors que nous attendions des avancées permettant une sortie de crise.

Analyse des points abordés avec le DSNA :

Le contexte économique et politique :

Un protocole signé en période de crise économique avec une croissance qui revient doucement mais, selon le DSNA, le trafic aérien risque de connaître une hausse en dents de scie.

Il confirme que la politique gouvernementale pour les fonctionnaires est clairement à la rigueur avec une application stricte de la RGPP aux ICNA ...et un gel indemnitaire pour les deux ans à venir. Seule une éventuelle croissance rendrait possible une augmentation des primes en 2012/2013.

Le DSNA justifie le bouclage rapide du protocole en juillet pour devancer les discussions de l'assemblée et d'autres restrictions budgétaires.

Le protocole :

Le DSNA voit dans ce protocole un renforcement du I d'ICNA. (à se demander s'il l'a vraiment lu !)

Le DSNA considère que la loi sur les accords majoritaires dans la fonction publique pourrait ne pas s'appliquer car il subsiste des zones de flou. Selon lui, elle ne s'appliquerait qu'aux textes réglementaires or le protocole n'en est pas un. Les mesures contenues dans le protocole seraient alors présentées dans les CTP nationaux pour être avalisées, dénoncées voire, soyons fous, sous la vindicte populaire... modifiées. Encore plus fou : modifiées par les organisations syndicales n'ayant pas le droit de siéger aux GT protocolaires puisque non-signataires !

Quand bien même le protocole serait dénoncé par la majorité des OS, pour le DSNA il n'y aura pas d'autre protocole, il ne sera pas non plus modifié. Par contre, il reste possible de négocier en dehors du protocole (ça ne vous rappelle pas le traité européen ?).

Le FABEC :

Pour le DSNA, le FABEC est au centre de tout et devait être très présent dans le protocole. Le rapport Savary n'a pas encore été rendu mais l'administration assure que le gouvernement le lira (!) et nous fera connaître sa décision... et les personnels là-dedans ? D'un point de vue personnel, **il défend et défendra le modèle intégré.**

Gestion de la grève du 21 juillet :

Pour lui une réunion de conciliation sur un sujet du protocole ne peut aboutir à des avancées car l'ensemble des OS ne peut y participer. Nous en prenons bonne note.

Par contre, pour ce qui est du refus de communiquer le nouveau texte à un membre du BN s'étant déplacé au siège de la DGAC avant le début de la grève.....silence !

La gestion du nuage de cendres :

Les décisions du DSNA sur le maintien de l'ouverture des espaces aériens seraient basées sur des cartes confidentielles Météo France (non mises à la disposition des RdS). Il évoque la note soulageant les CdS sur les décisions d'ouvertures des espaces aériens, une note ambiguë du point de vue responsabilités et obtenue après d'âpres revendications.

La V3 de NICE :

L'objectif est maintenu au 18 novembre. Le DO assure que tout serait mis en place pour permettre de tenir les délais. Wait and see.

Application des RTT :

Notre DSNA assure ne pas avoir mandat pour appliquer les RTT à notre profession.

Quand on lui parle du passage des 39h aux 35h appliqué à notre profession (de 32h à 28h), il estime que nos 32h sont déjà inférieures à 35h... quid des horaires de nuit, jours fériés et rythmes décalés... chacun jugera.

L'explosion des délais :

Pour le DSNA cela ne serait dû qu'à la perte de confiance et de motivation, et non à un quelconque problème d'effectif. Tout au plus, il consent du bout des lèvres à admettre une petite composante structurelle.

Pour lui l'ouverture du GT VRO devrait permettre d'explorer les possibilités offertes en terme de gestion de salle et d'effectifs, bref peut être mettre fin à un climat peu propice à l'écoulement efficace du trafic. Mais il pourrait aussi être le théâtre d'autres propositions visant à améliorer la « performance » : souplesse ou flexibilité ? A suivre...

Et maintenant, où en sommes nous ?

Le DSNA nous annonce son retour au CRNA-SE lors de la tournée nationale du DG le 09 septembre.

D'ici là, restons mobilisés car la rentrée sociale va être chargée avec un probable passage en force du protocole dénoncé avec l'ouverture des GT « protocolaires ».

Votre bureau de section vous proposera une réunion de section et si possible une AG avec les autres OS dès la semaine prochaine.

Notre site : <http://www.icna.fr>

Vos représentants locaux : lfmm@icna.fr

Patrick HUBSCHER (7W)
Nicolas HURON (Bureau FMP)
Olivier NAUDET (3E)
Eric MOTTET (12W)

Patrick SIDRAN (1E)
Sébastien MICHEL (8W)
Jérôme LOUBERE (2E)
Yann Mangin (Instructeur FH/FSI)